

LETTRE DE DEMANDE DE PROLONGATION DE VISA SCHENGEN

Nom Prénom : _____ Numéro de passeport : _____

Adresse actuelle en France : _____

Numéro de téléphone : _____ Adresse email : _____

Objet : Demande de prolongation de visa Schengen

Madame, Monsieur,

Je soussigné(e), dont les informations personnelles sont mentionnées ci-dessus, me permets de solliciter une prolongation de mon visa

Les motifs de ma demande de prolongation sont les suivants :

- Raisons professionnelles ou universitaires nécessitant un séjour prolongé.
- Raisons médicales ou humanitaires dûment justifiées.
- Autres raisons valables et documentées.

Je joins à cette lettre tous les justificatifs nécessaires appuyant ma demande, notamment :

- Copie de mon passeport et visa actuel.
- Attestation d'hébergement ou justificatif de domicile.
- Preuves des raisons invoquées (certificats médicaux, attestations d'employeur, inscriptions universitaires, etc.).

Je m'engage à respecter toutes les obligations liées à mon séjour prolongé, notamment en matière d'assurance santé et de ressources financières.

Je vous remercie par avance de l'attention portée à ma demande et reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Lieu : _____ Date : _____

Signature : _____

Pièces jointes :

- Copie du passeport et du visa actuel
- Justificatif de domicile ou attestation d'hébergement
- Documents prouvant les motifs de la prolongation
- Attestation d'assurance santé

- Justificatifs de ressources financières

SIGNATURE DEMANDEUR

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://juridique-administration.com/modele-lettre-de-demande-de-prolongation-de-visa-schengen/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://juridique-administration.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.